



## BULLETIN MUNICIPAL N° 1- Avril 2026



### *Chères Joyeuses et chers Joyeux,*

C'est avec beaucoup d'émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous en tant que nouveau maire de Joyeuse.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons à cœur de préserver l'identité de notre commune tout en la faisant évoluer.

Nous souhaitons inscrire notre action dans un esprit d'écoute, de proximité et d'engagement au service de tous.

Joyeuse est une ville riche de son histoire, de son patrimoine et, surtout, de ses habitants. Cette identité forte constitue notre socle. Nous devons la préserver tout en regardant résolument vers l'avenir. Mon équipe et moi-même avons la volonté de travailler avec vous et pour vous, dans un esprit de dialogue, de transparence et de confiance.

Dans le contexte actuel, marqué notamment par les fermetures de classes dans de nombreux territoires, nous portons une attention toute particulière à l'avenir et à l'ancrage de notre école.

Elle constitue un pilier essentiel de la vie locale, un lieu de transmission, mais aussi un facteur d'attractivité et de vitalité pour notre commune. Soyez assurés de notre mobilisation pour la préserver et la faire vivre.

Nous porterons également une attention particulière aux enjeux environnementaux, afin de transmettre aux générations futures un territoire préservé.

À l'approche de la période estivale, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Pour beaucoup, cette saison est synonyme de vacances et de moments partagés en famille ou entre amis ; pour d'autres, elle représente une période d'activité intense. Je tiens à remercier chaleureusement les associations joyeuses ainsi que les acteurs économiques qui contribuent, tout au long de l'année et particulièrement en été, à proposer des manifestations culturelles et sportives de qualité.

Bien à vous,

**Philippe GILLES, Maire de Joyeuse**

**Accueil Mairie Tél : 04 75 39 96 96**

Secrétariat général, état civil, comptabilité

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et les après-midis des mardi et jeudi de 14h à 16h.

**Urbanisme** Tél. 04 75 39 96 98

**Police Municipale** Tél : 07 87 00 00 12

**ASVP** Tél : 06 89 93 46 95 - 04 75 39 96 99

**Ecole** Tél : 06 32 62 85 35

**Garderie** Tél : 04 75 35 19 80

**Communication** Tél : 04 75 39 96 92

**CCAS** Tél. : 04 75 39 96 94

**Services techniques** Tél. : 06 89 66 54 86

# Plan communal de Sauvegarde

Élaboré sous la responsabilité du maire, le plan communal de sauvegarde (PCS) est un **document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.**

Le PCS **contribue à la prévention des risques** et à la gestion des crises associées. Il constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.



C'est dans ce contexte qu'une simulation a été organisée le 24 novembre 2025, au sein de la mairie, pour tester grandeur nature ce plan. L'occasion pour les référents élus et techniciens d'être en situation réelle et de tester le dispositif en identifiant les risques et enjeux : recensement des personnes vulnérables, protection et soutien des populations concernées, dispositions internes à la commune permettant de recevoir une alerte émanant des autorités, moyens d'alerte et de communication auprès de la population, organisation du poste de commandement communal, inventaire des moyens propres de la commune (hébergements, points de ravitaillement) ...

Un exercice indispensable pour assurer la sécurité de tous dans un contexte de crise.

# Travaux de voirie

Travaux réalisés par l'entreprise SATP :

- Chemin de Vinchannes (540 m d'enrobé),
- Les clairières de Vinchannes, pose de bordure et d'avaloir afin de canaliser les eaux pluviales,
- Chemin des Gabernard (310 m de bi couche gravillonnée),
- Chemin du petit Nice (225 m de bi couche gravillonnée),
- Reprise des bordures des arrêts de bus de la maison de santé pour l'accessibilité.



# Travaux de toitures

Travaux réalisés par l'entreprise Fayolle.

- Toiture de la loge du ferronnier (juin 2025),
- Toiture de la halle du château (novembre 2025).



## Acquisition de la balayeuse



La commune a fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse plus performante afin d'améliorer la propreté de nos voiries tout en travaillant en sécurité.

Cet investissement auprès de la société Europe Service s'inscrit dans notre volonté de maintenir un cadre de vie agréable, propre et respectueux de l'environnement.

La balayeuse permettra :

- Un nettoyage plus régulier et efficace de nos places, rues et routes,
- Un nettoyage efficace de la Place du marché,
- Une réduction des nuisances liées à la poussière et aux déchets.

Un grand merci à l'équipe technique pour leur engagement quotidien et à tous les habitants pour leur collaboration au respect de l'espace public !

## Poubelles du cimetière



En avril 2025, devant la recrudescence des incivilités liées à la gestion des points de collecte et notamment celui situé à proximité du cimetière, L'ancienne municipalité a pris la décision de faire retirer tous les bacs de collecte. Cette décision a été menée en collaboration avec les services de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie. L'ensemble des bacs et containers ont été supprimés de ce point.

Des déchets éparpillés, des poubelles mal placées étaient devenus un véritable problème pour la commune. Ces bacs ont été repositionnés sur la commune à d'autres endroits du village.

Le Sictoba a également retiré le bac à verre, et les containers à vêtements.

Les incivilités de certaines personnes pénalisent malheureusement le collectif, et le sens du service public s'en trouve compromis !

**Nous souhaitons vous rappeler l'importance du respect de notre environnement et de notre cadre de vie quotidien.**



## Monument aux morts



Dans le cadre de l'entretien du patrimoine communal, le Monument aux Morts a fait l'objet en novembre 2025 d'une opération de nettoyage et de remise en valeur. Lieu de mémoire et de recueillement, il occupe une place essentielle et rend hommage aux femmes et aux hommes qui ont donné leur vie pour la France.

Avec le temps, les intempéries et la pollution, des traces d'usure et de salissures étaient apparues, rendant nécessaire une intervention adaptée. Les agents du service technique ont procédé à la réfection du Monument aux Morts et de ses abords en novembre permettant de raviver les inscriptions et de redonner au monument toute sa lisibilité et sa dignité. Un entretien régulier qui est essentiel pour maintenir le monument dans un état digne et pour continuer à honorer la mémoire de nos anciens combattants.

## École

### *Poursuite du projet de végétalisation*

Repenser la cour de récréation de l'école publique !



La commune de Joyeuse a travaillé conjointement avec le réseau CANOPE, le CAUE, le collectif pétale 07, le PNR des Monts d'Ardèche pour proposer une cour de récréation de demain : à savoir un espace partagé par tous et conçu pour tous !

La cour a été ainsi fractionnée en plusieurs ateliers afin que les enfants choisissent entre temps calme ou sportif. Une action qui se poursuit en 2026 pour finaliser l'espace de la cour de récréation.

### *Sensibilisation à la langue et à la culture occitane aux élèves*

Les élèves du **CP au CM2** ont la chance de découvrir l'**occitan**.

Lou Touchard anime les cours hebdomadaires, réparties sur 20 séances.

À travers l'initiation ludique (chansons, jeux, histoires ...) les enfants s'initient à ces « bains de langue occitane ». Ils apprennent leurs premiers mots et expressions tout en s'ouvrant à une culture riche et vivante. Les cours s'intègrent naturellement au temps scolaire et contribuent à l'épanouissement des élèves, dans une ambiance dynamique et conviviale.

Cet enseignement permet de **valoriser le patrimoine local culturel**, de développer la curiosité linguistique, de créer une identité commune et de favoriser l'apprentissage d'autres langues dans le secondaire.

Apprendre l'occitan à l'école, c'est transmettre une langue, une culture et un lien fort avec notre territoire. Une expérience renouvelée pour la rentrée prochaine.

## *Pose d'une clôture en dur*

Les services techniques ont réalisé la pose d'un grillage rigide dans la cour de l'école (juillet 2025) ayant pour objectif principal de délimiter clairement le périmètre de l'école, de prévenir les intrusions extérieures. Cette clôture permettra également de mieux contrôler les accès et de protéger les espaces de jeux et d'apprentissage.

Cette action s'inscrit dans une démarche globale de prévention et de bien-être, visant à offrir aux enfants un cadre scolaire serein et sécurisé, propice à l'apprentissage.



## *Acquisition d'un Barnum*



La Région Auvergne-Rhône-Alpes a offert aux communes éligibles au bonus ruralité et ayant déposé une candidature à ce dispositif, des barnums qui seront mis à disposition des associations locales.

La commune de Joyeuse dispose désormais d'un barnum, renforçant ainsi ses capacités pour permettre le bon déroulement des manifestations et/ou animations de plein air.

Cette opération s'est déroulée à la Maison des Associations, aux Vans, en présence de Mr Fabrice Brun et de Mme Chloé Deleuze Dalzon, conseillers régionaux, et de Mme Françoise Rieu Fromentin, conseillère départementale.

## *Du côté des services administratifs ...*

### *Prise de fonction de 3 nouveaux agents*



La commune eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux agents qui ont récemment pris leurs fonctions au sein des services municipaux.

Marie Botte, secrétaire générale, Sylvie Leite, coordinatrice des services de l'école, et Sandrine Favé, responsable de l'administration générale et financière.

Ces recrutements s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de renforcer la qualité du service public. Chacune d'elle met ses compétences au service de la collectivité, contribuant ainsi au bon fonctionnement des services communaux au quotidien.

La municipalité leur souhaite la bienvenue et leur adresse tous ses vœux de réussite dans l'exercice de leurs nouvelles missions.

### *Départ à la retraite de notre ATSEM*

Marie José Coulomb a récemment pris sa retraite après de nombreuses années au service de l'école et des enfants de la commune.

La municipalité la remercie sincèrement pour son engagement, sa disponibilité et son travail, et lui souhaite une belle retraite riche en projets !



Début octobre, un pot d'amitié en présence du personnel et des élus, a été organisé pour saluer le travail d'Emmanuelle BALSE, Secrétaire Générale, au cours des quatre dernières années, et qui a obtenu une mutation à la mairie de Barjac.



Nous lui souhaitons bonne réussite dans sa nouvelle collectivité et ses nouveaux engagements.

### *Service instructeur urbanisme*

À la suite du départ à la retraite de Dominique Fargier, Annabelle Tahar a pris en charge le service urbanisme de la commune.

Joyeuse dispose d'un service instructeur en urbanisme, garantissant le traitement et le suivi des dossiers des administrés. Depuis sa prise de fonction, Annabelle Tahar a suivi plusieurs formations et continue à recevoir l'appui de la DDT pour se tenir informée des évolutions réglementaires en matière d'urbanisme. La Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche (DDT) a apporté son appui à l'acquisition de compétences de l'agent pour l'exercice de ses missions.

### *Recensement de la population*



Du 15 janvier au 15 février 2025, la commune a réalisé l'enquête de recensement de la population. Pas moins de 96.6 % des ménages ont répondu aux questionnaires de nos agents recenseurs. Avec un taux de réponse très satisfaisant, la commune a pu constater une hausse significative du nombre de Joyeusains(es) : 1811 habitants. Des données confidentielles et précieuses qui permettront aux pouvoirs publics de connaître les caractéristiques de la population et de pouvoir prendre des décisions adaptées pour la vie de notre village".

# CCAS : actions solidaires

## Sorties théâtrales



Les troupes théâtrales locales « La Cie des Affamés » et « la Cie des Barbués » ont permis, aux aînés de la commune et membres du CCAS, de profiter cet automne de représentations théâtrales au pôle culturel de la Grand Font. Un moment de détente et de convivialité pour nos aînés !

## Noël Solidaire 2025



Pour la troisième année, l'action « Noël Solidaire » avec la corbeille aux cadeaux a pris place dans le hall de la mairie, en partenariat avec le CCAS. L'objectif étant d'offrir un Noël digne et chaleureux aux familles et/ou personnes isolées.

Une cinquantaine de paquets ont trouvé refuge au pied du sapin communal, avant d'être redistribué aux bénéficiaires. Le Ricochet de Valgorge a également contribué à cette collecte 2025 !

Dans le cadre de ses actions en faveur des aînés, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a procédé également à une remise de cadeaux aux résidents des EHPAD sur les deux sites de Joyeuse & Chambonas du CH des Cévennes Ardéchoises, ainsi que les aînés hébergés aux Pervenches à Lablachère.

Les élus et membres du CCAS, en 2025, ont offert cette année encore une attention aux aînés à choisir entre un bon cadeau d'une valeur de 25€ à valoir chez les commerçants et un repas au Restaurant Les Cèdres le samedi 24 janvier.



## Le Château s'anime

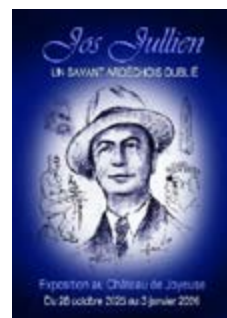
L'année 2025 enregistre une fréquentation record avec 4863 visiteurs accueillis entre le 18 avril et le 31 août. Le public est venu admirer les trois expositions mises en place au Pôle culturel du Château pour toute la saison : l'exposition permanente « Choses d'Hum'Hours » de Roland Hours, l'exposition temporaire « Un Corse en Ardèche s'expose ! » de Batti, et l'exposition photographique de Marilyn Helck « Mon cœur bat la Camargue ».

Les visites se sont poursuivies sur la saison automnale et hivernale, une première pour le château !

L'exposition temporaire « Hommage à Jos Jullien » a enregistré 206 visiteurs, mettant en lumière le pôle culturel du Château, voisin de l'espace Castanea, Espace de découverte de la Châtaigne d'Ardèche.



C'est sans compter sur le dynamisme de l'association du Château, et de ses bénévoles, qu'une programmation variée a été proposée en 2025 : lectures publiques et Vendredis de la parole buissonnière à la Bibliothèque, 18 conférences projections à la Salle Occitania, Estivales du film artisanal et leurs courts et moyens métrages, projection du film d'animation, visites historiques guidées du Château.



Une programmation 2026 riche et variée !  
Restez connectés !

## *Le mot de l'opposition*

À l'heure du changement de mandature, c'est une équipe minoritaire de quatre élus qui prend place au conseil municipal et un au conseil communautaire. Monique Dole, Béatrice Maisonneuve, Jean-Marc Deydier-Bastide et Vincent Auzas seront présents.

Aujourd'hui nous pourrions poursuivre d'affuter les arguments sur les thèmes qui nous divisent. Nos divergences existent, elles sont connues, le plus simple serait de les attiser. Pourtant nous souhaitons nous concentrer sur une autre démarche.

En effet, ce qui se passe dans nos montagnes cévenoles nous rappelle à une triste réalité. A nous diviser ici, nous serons plus faibles pour tenir face à l'adversité. Aujourd'hui l'école de Dompnac qui permet un enseignement en primaire de qualité pour les enfants des communes des vallées de la Drobie est menacée de fermeture. Ce sera aussi le cas à Allisas. Demain cela pourrait être le cas d'une classe pour notre école à Joyeuse. Nous appelons donc à ce que les élus arrivant dans les conseils municipaux et communautaires prennent le temps de retrouver de l'intelligence collective pour faire face ensemble aux décisions qui vont mettre à mal la vie rurale. Car en définitive ces arbitrages de gestionnaires lointains ont pour principales conséquences de nous transformer en citoyens de seconde voire troisième zone. Nous devons défendre l'école de Dompnac, l'école de Joyeuse, le Trésor public, l'hôpital des Cévennes ardéchoises, la maison de santé, le bureau de poste... les commerces qui résistent dans nos bourgs. Nous serons, nous sommes mobilisés et solidaires.

Nous ne pouvons pas conclure ce premier mot de la minorité de la mandature 2026-2033 sans avoir une pensée pour nos amis qui nous ont accompagné de 2020 à 2026 : Geneviève Dailly, Pascale Gauthier, Clément Reynouard, Christian Moyersoën, et Yves Roustang. Nous tenions à les remercier ici pour leurs présences pour Joyeuse et les remercions de poursuivre leurs investissements en faveur du village sous d'autres formes.

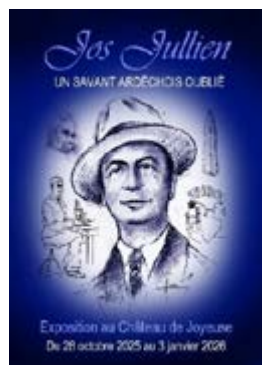
Mars 2026

## *Hommage au Docteur Jos Jullien*

Jos Jullien (1877-1956), né à Tournon a vécu à Joyeuse, où il fut maire de nombreuses années. On retient de lui un immense talent et de multiples fonctions : médecin de profession, chercheur et lauréat de l'Académie de médecine, préhistorien, dessinateur et graveur....

C'est donc en présence du Docteur Laurent Jullien, qu'une journée hommage au Docteur Jos Jullien a été organisée le 28 octobre dernier.

Un moment convivial qui a permis de pouvoir profiter de riches moments autour de cet illustre personnage : exposition au château, conférence au pôle culturel de la Grand Font et inauguration de la rue portant son nom.



## *La Bourse foncière forestière de l'Ardèche (B2F 07)*

La B2F Ardèche est un outil collectif et une démarche partenariale durable qui :

- Recense sur une interface cartographique des parcelles boisées ou à vocation forestière, à vendre ou à échanger, localisées en Ardèche,
- Permet grâce à des formulaires en ligne de déposer ou consulter des annonces, demander des « mises en relation »,
- Propose des informations réglementaires, sur les aides financières existantes...

Dix années de résultats probants avec 700 parcelles (315 ha) actuellement en ligne ; 3 800 visites/mois en moyenne en 2024 ; 800 demandes de mise en relation ; et 40 % des lots déposés depuis 2015 vendus ou en cours (1 000 ha).

Coordonnée par le Département, la B2F Ardèche repose sur une gouvernance solide et fédère 9 partenaires : Département de l'Ardèche, CNPF AURA (instructeur technique), Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, Association des Communes forestières, SAFER, ONF, Fransylva07, Chambre d'agriculture, Annonay Rhône Agglo.

Acheter, vendre ou échanger une parcelle forestière en Ardèche ? [www.b2f.ardèche.fr](http://www.b2f.ardèche.fr) Contact : [B2F07@cnpf.fr](mailto:B2F07@cnpf.fr)

# Retrouvez l'actualité de la commune . . .

## Les Grands RDV



**Panneau Pocket**

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

Scannez pour télécharger l'appli !

**GRATUIT**  
**ANONYME**  
**SANS PUBLICITÉ**

Accessible également sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

### POUR VOS HABITANTS



**Confidentialité assurée :** Aucune récolte de données personnelles, pas de création de compte pour consulter PanneauPocket, 100% conforme RGPD.



**Informations en temps réel :** notification envoyée instantanément sur l'écran du téléphone. C'est l'information qui va vers les habitants !



**Partage des panneaux entre habitants :** En un seul clic sur les réseaux sociaux, par e-mail, par SMS...




**Disponible sur tous les supports :** Smartphone, tablette et ordinateur !



### ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?



Activez le système de modules sur votre espace et mettez en avant les services qui comptent le  pour vos habitants

Option

**Ateliers de sensibilisation au compostage**  
à destination des habitants de Joyeuse

- Le 11 mai à 16h30 et le 16 septembre 2026 à 16h30 sur l'aire de compostage place du Saily.

Le calendrier des animations et des festivités sera dense et marqué par des événements structurants pour la commune de Joyeuse et le territoire des Cévennes d'Ardèche.

Les associations locales œuvrent tout au long de l'année avec un programme varié.

Nous recensons les informations sur le site web de la mairie <https://joyeuse.fr/>

## Quelques temps forts à venir . . .

- Festival Joyeuse Escale, du 12 au 17 mai, place de la grand font,

- Féria de l'URAM, 7 et 8 juin,

- Tournoi gastronomique du 6 au 28 juin, avec l'Omnisports,

- Festivités des 13 et 14/07 :  
Retraite aux flambeaux, banquet républicain + feux d'artifice (14/07), bals des jeunes, fête foraine ...

- Visites théâtralisées avec la CCPJ (mercredi et jeudi soir en juillet août et sur résa en hors saison),

- Les mardi du Théâtre avec les Amusaliers, dans la cour de l'école (juillet et août),

- Le marché nocturne estival et le marché des producteurs artisans (vieille ville, le dimanche soir en juillet et août

- Expositions de caricatures et de sculptures au château,

- Les concours de boules avec La Boule Lyonnaise de Joyeuse,

- La course Cycliste La Charlemagne avec le club cyclotouristes, le 27 juillet,

- Le Trail des Dolmens Ardèche, le 13 septembre,

- Les matchs de rugby avec l'URAM, les tournois de tennis et autres rencontres sportives,

- Journées du patrimoine et animations de l'église avec l'AREJ,

- Castagnade d'automne, les 17 et 18 octobre, avec l'association du Salon Gourmand et Artisanal,

- Marché de Noël des commerçants avec l'association Vu à Joyeuse.

*Sans oublier les animations au Château, l'Espace Castanea, découverte de la châtaigne d'Ardèche, les visites historiques et bien plus encore...*

*Liste non exhaustive réalisée à partir du premier recensement communiqué par les associations.*

# Le nouveau conseil municipal



**Monsieur le Maire**  
**Philippe GILLES**

65 ans, pharmacien  
Orival



1ère adjointe  
**Carole BENEFIGE-TOURNIER**

51 ans, directrice résidence  
pour seniors  
Paveyrol



2ème adjoint  
**Olivier PLANET**

54 ans, agent hospitalier  
Jamelle



3ème adjointe  
**Eva FLORY**

26 ans, conseillère en  
gestion de patrimoine  
Les Escouls



4ème adjoint  
**Loïc CHAMONTIN**

43 ans, cadre commercial  
Paveyrol



5ème adjointe  
**Brigitte PANTOUSTIER**

61 ans, enseignante  
Centre bourg



*Conseiller  
municipal*

**Serge POURPE**

67 ans, retraité  
agent immobilier  
Centre bourg



*Conseiller  
municipal*

**Marc BELLOY**

67 ans, retraité  
fonction publique  
territoriale  
La Recluse



*Conseiller  
municipal*

**Georges  
CARRASCO**

66 ans,  
médecin  
La Grand Font



*Conseillère  
municipale*

**Florence  
KUSNIERZ**

62 ans, conseillère  
touristique  
Jamelle



*Conseillère municipale*

**Andrée  
BLANCHON**

61 ans, responsable caisse  
Les Fumades



*Conseillère municipale*

**Marie-José  
COULOMB**

61 ans, retraitée ATSEM  
Beauregard



*Conseillère municipale*

**Catherine DEROCLÉS**

51 ans, éducatrice  
sportive  
Les Escouls



*Conseiller municipal*

**Frédéric VANNIERE**

38 ans, artisan maçon  
Les Grads



*Conseiller municipal*

**Evann PEYRONNET**

28 ans, agent de sécurité  
incendie  
La Nouzarède



*Conseiller municipal*

**Jean Marc Deydier Bastide**

73 ans,  
Retraité Gérant de société  
Rosières



*Conseillère municipale*

**Monique Massot Dole**

71 ans,  
Retraîtée de la fonction  
publique hospitalière  
Les Escouls



*Conseillère municipale*

**Béatrice Maisonneuve**

68 ans,  
Retraîtée de la fonction  
publique hospitalière  
Vinchannes



*Conseiller municipal*

**Vincent Auzas**

50 ans, enseignant  
Vieux Joyeuse

## Du côté des commerces . . .

### Ouvertures récentes

Le centre bourg s'anime depuis quelques mois et ce sont de nouvelles devantures commerçantes qui prennent vie pour le plus grand plaisir de tous, élus et habitants...



**Chez V&S Bar Restaurant**  
(Anciennement la Tour de Pizz)  
au 67, route départementale



**Aux Burgers Ardéchois**  
vente à emporter  
319, avenue François Boissel



**Thogamauro Handmade Art**  
Gravure laser, broderie  
34, place de la Peyre



**Petit Cœur Shop**  
Créatrice de bijoux  
36, route nationale



**Aux Paniers Régionaux –**  
Légumes, épicerie  
22, route nationale



**Creaty's Floor by Mellie Artisan**  
Fleuriste  
35, route nationale



**Fleuriste**  
(anciennement Végétal)  
21, avenue François Boissel



**Ma p'tite Bouquinerie**  
175, route nationale

### Changement d'adresses

Plusieurs commerces déjà existants sur la commune ont récemment changé d'adresse pour toujours mieux accueillir la clientèle et bénéficier d'un espace plus adapté à leur activité !



**L'armoire aux Trésors** au 79, route nationale



**H2O Coiffeur Créateur** au 309, avenue François Boissel



**Les ongles à Karo** au 19 route nationale

**La Calade des Pains** au 10 place de la Gare

**Confluences Services** au 9 avenue François Boissel

**Joyeuses Pattounes** au 244 avenue François Boissel

Sans oublier tous les commerces, producteurs, artisans...installés dans l'ensemble du village et l'association des commerçants « Vu à Joyeuse ».



## Foire à la Brocante

La Brocante de Joyeuse est un événement phare pour la commune, et un rendez-vous incontournable pour les chineurs.

Elle attire chaque année de nombreux visiteurs, habitants locaux, passionnés d'antiquités ou simples curieux venus dénicher des trésors, des objets insolites ou tout simplement profiter de l'ambiance conviviale et festive.



**Prochaine édition les 22 et 23 août**  
Parlez-en autour de vous !

## Marché hebdomadaire et estival

Chaque mercredi matin, Joyeuse s'anime autour de son **marché hebdomadaire**.

Installé sur la Place de la Grand Font, les étals sont nombreux et diversifiés permettant de remplir son panier au gré des saisons et de ses envies !

Plutôt renommé il représente une belle vitrine des produits locaux et du savoir-faire cévenol.

C'est avant tout un lieu de convivialité où l'on aime se retrouver pour discuter, se saluer, ou boire son café aux terrasses des cafés.

En été, **zoom sur la cité ducale et son marché d'artisans et producteurs**, le dimanche soir.

Une sortie nocturne attendue par tous pour déambuler à l'ombre des placettes et de la grande rue, à la recherche d'une gourmandise ou d'un cadeau Made in Ardèche, et 2 animations musicales par les Amis les dimanche 12/07 et 23/08 (square F.André) pour un concert gratuit offert par la Commune.



## Label Guid'Asso Orientation

La mairie a reçu en juin 2025, la plaque "**Guid'Asso-orientation**" dans le cadre de sa **labellisation au réseau Guid'Asso Ardèche**.



<https://www.guidasso07.fr/>

Cette marque permet aux acteurs de former un réseau d'appui nommé Guid 'Asso Ardèche. Coanimé par l'Etat (le SDJES) et divers acteurs issus du monde associatif (CDAS et Amesud) avec le concours de la MAVA il réunit les têtes de réseaux associatifs de l'Ardèche, le Conseil Départemental et l'Etat.

Une première réunion avec les associations locales s'est déroulée en juin 2025, ponctuée par la remise de ce label, en présence de Christelle Durand, Déléguée départementale à la vie associative, et des Co animatrices du réseau Guid'Asso Marie Jean-Pierre (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Ardèche) et Mariette Aubert (Amesud).

Afin de poursuivre cette dynamique et de pouvoir tisser du lien avec le milieu associatif local et ses représentants, la Mairie souhaite convier les associations de la commune **le lundi 01 juin à 14h30** au pôle culturel de la Grand Font.

*Une invitation sera faite par mail ou courrier à chaque association recensée en mairie.*

L'occasion de pouvoir réaffirmer l'objectif de la nouvelle municipalité :  
**renforcer la visibilité des associations.**

*Vous êtes membre d'une association :  
n'oubliez pas de vous faire connaître auprès  
de l'office de tourisme Cévennes d'Ardèche !*